



Département de l'AIN  
Arrondissement de BELLEY  
Canton de LAGNIEU  
Commune de SAINT-VULBAS

NOMBRE  
de conseillers en exercice : 15  
de présents : 13  
de votants : 14

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE en date du 15 décembre 2022

Présents : M Marcel JACQUIN, Maire,

MM Jacques ROLLAND, Daniel DALLERY, Marie-Odile ROUSSELET, Gisèle PLAZA, Jean-Louis GREAU, Sylvain BOUVIER, Maryline JAMES, Fabrice MONNERY, Sandrine RAVET, Rémy BARGE, Karine MARTIN et Sébastien GUILLON

Excusée : Mara PHILIP

Procuration : Corinne DRUHET à Sylvain BOUVIER

Secrétaire : Sandrine RAVET

Date de la convocation : 8 décembre 2022

En préambule, présentation du 4<sup>ème</sup> réexamen périodique de sûreté qui fera l'objet d'une enquête publique courant février 2023, par Emmanuelle VALLEMBOS et Anthony DEYMEINER de la Centrale Nucléaire du Bugey.

Monsieur le Maire rajoute un point à l'ordre du jour :

- Décision modificative 02 – BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

### Délibération N°130 : Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie - Article L 2122-22 du CGCT

#### REGISTRE DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE

N° délibération	N° décision	Objet	Recette	Dépense HT	Sans impact financier
	90-2022	ATRIUM – Béton désactivé – 701 rue CF		5 175.00 €	
	91-2022	CTPG – reprise parking Gendarmerie		3 950,00 €	
	92-2022	FRANCIOLI – 10 bornes stationnement face cimetière		1 705.00 €	
	93-2022	Dombes Hottes – Contrat traitement araignées Vestiaires stade – 3 ans		2 000.00 € HT/an	
	94-2022	ORANGE Resoline – Raccordement 505 rue CF		1 422.58 €	
	95-2022	PERRIOL – Dévoiement de réseaux Micro crèche		6 185.00 €	
	96-2022	COMAT ET VALCO – 10 Tables, 10 bancs, barrières		7 928.00 €	
	97-2022	CAVIFROID – Adoucisseur MAPA		2 100,00 €	

### Délibération N°131 : Aménagement de 8 lots pour maisons individuelles et 1 lot pour logements communaux Le Loué - Marché de travaux - Lot Terrassements - VRD

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise PERRIOL TP et autorise Monsieur le Maire à signer avec l'entreprise précitée le marché correspondant pour un montant de 173 988,00 € HT, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

## **Délibération N°132 : Agrandissement hall-bar accueil au Centre International de Rencontres - Marché de travaux – Avenant 1 lots 3 et 6**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les avenants correspondants et toutes pièces s'y rapportant.

## **Délibération N°133 : Autorisation d'encaissement de chèques de remboursement**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à encaisser :

- 1 chèque de ATOUT IMMO de 250.00 € pour donation dépliant musée,
- 1 chèque de AFI ALIZER de 250.00 € pour donation dépliant musée,
- 1 chèque de BARYMO de 250.00 € pour donation dépliant musée,
- 1 chèque de EDF de 385.45 € pour remboursement, émis au nom de la commune de Saint-Vulbas sur le budget principal.

## **Délibération N°134 : Ouverture de crédits d'investissement 2023**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'ouverture de crédits d'investissement 2023 comme suit :

Au chapitre 204 : 5 000,00 €

Au chapitre 21 : 646 875,00 €

Au chapitre 23 : 1 082 057,70 €

Montant budgétisé, dépenses d'investissement 2022 : 13 282 138,29 €. Le chapitre 20 fera l'objet de validation de reste à réaliser.

## **Délibération N°135 : Ouverture de crédits d'investissement 2023 – budgets annexes**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'ouverture de crédits d'investissement 2023 comme suit :

**CIR** : Montant budgétisé, dépenses d'investissement 2022 : 943 099.81 €. Le chapitre 23 fera l'objet de validation de reste à réaliser.

Ouverture de crédits d'investissement 2023 :

- Au chapitre 20 : 5 750,00 €

- Au chapitre 21 : 46 262,50 €

**Eau/Assainissement** : Montant budgétisé, dépenses d'investissement 2022 : 470 712.63 €. Le chapitre 23 fera l'objet de validation de reste à réaliser.

Ouverture de crédits d'investissement 2023 :

- Au chapitre 20 : 2 500,00 €

- Au chapitre 21 : 51 250,00 €

**Centre aquatique** : Montant budgétisé, dépenses d'investissement 2022 : 1 095 240.94 €. Le chapitre 23 fera l'objet de validation de reste à réaliser.

Ouverture de crédits d'investissement 2023 :

- Au chapitre 20 : 8 375,00 €

- Au chapitre 21 : 45 000,00 €

**Gendarmerie** : Montant budgétisé, dépenses d'investissement 2022 : 959 256.36 €. Le chapitre 23 fera l'objet de validation de reste à réaliser.

Ouverture de crédits d'investissement 2023 :

- Au chapitre 20 : 750,00 €

- Au chapitre 21 : 15 500,00 €

## **Délibération N°136 : Cessions 2022**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de mise à la réforme des biens et autorise Monsieur le Maire à faire leur vente en l'état.

## **Délibération N°137 : Centre International de Rencontres - Définition des différents tarifs**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier les tarifs H.T. tels qu'ils sont repris sur les trois tableaux joints en annexe et de maintenir un prix dégressif en fonction du nombre de jours consécutifs de location.

### **Délibération n°138 : Caisse des Ecoles - Subvention à titre provisionnel sur budget primitif 2023**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser à titre provisionnel de subvention, la somme de 100 000,00 €, à la Caisse des Ecoles et dit que ce versement viendra en déduction du montant de la subvention attribuée.

### **Délibération n°139 : Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Tarif exceptionnel séjour Les Rousses**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider l'organisation de ce séjour pour 20 enfants et autorise Monsieur le Maire à modifier les tarifs et à signer le règlement intérieur.

### **Délibération n°140 : Modification du tableau des emplois permanents de la Commune**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, d'1 poste d'adjoint technique à temps non complet à hauteur de 20/35<sup>ème</sup>, 1 poste d'adjoint technique à temps non complet à hauteur de 23/35<sup>ème</sup> et 1 poste de technicien à temps complet.

### **Délibération n°141 : Désignation des membres du Comité Social Territorial (CST) local**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte des désignations des représentants du personnel selon les élections du 08 décembre 2022 :

Représentants titulaires :	Représentants suppléants
Alain TOUR	Christophe ALOUACHE
Cyrielle MARSIGLI	Isabelle TISSERAND
Christelle FERNANDEZ	Jean-Louis PHILIP

Et désigne les représentants de la collectivité comme suit :

Représentants titulaires :	Représentants suppléants
Marcel JACQUIN	Jean-Louis GREAU
Jacques ROLLAND	Marie-Odile ROUSSELET
Daniel DALLERY	Sandrine RAVET

### **Délibération n°142 : Consultation Publique du 20 décembre 2022 au 17 janvier 2023 inclus – Demande d'enregistrement présentée par la SARL GESNORD en vue d'exploiter une plateforme logistique à Blyes**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le dossier présenté.

### **Délibération n°143 : Décision modificative 02 – BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la décision modificative N°02 comme suit :

#### DM N°02

Fonctionnement Dépenses		Investissement Dépenses	
Article	Montant	Article	Montant
61558	- 3 600.00		
65888	3 600.00		
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>
Fonctionnement Recettes		Investissement Recettes	
Article	Montant	Article	Montant
<b>Total</b>		<b>Total</b>	

**Pour information :**

- Les activités organisées pour le Téléthon 2022 ont rapporté 1683 €.

**La séance est levée à 22h00.**

**Procès-verbal arrêté au commencement de la séance du 27 janvier 2023.  
Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie en exécution des dispositions du Code Général des  
Collectivités Territoriales.**

Le secrétaire de séance

Sandrine RAVET



Le Maire,



Marcel JACQUIN